

DIVERS

**Collectivité européenne d'Alsace**  
Aménagement Foncier Agricole, Forestier et Environnemental  
Communes de TRUCHTERSHEIM, LAMPERTHEIM, PFULGRIESHEIM  
et SCHNERSHEIM  
Avec extension sur le territoire des Communes de BERTSTETT, DOSENHEIM-  
KOCHERSBERG, NEUGARTHEIM-ITTLLENHEIM et WIWERSHEIM

**AVIS D'ENQUETE PUBLIQUE**

Sur le projet du nouveau parcellaire de l'aménagement foncier agricole, forestier et environnemental et du programme des travaux connexes (Articles R.123-8 à R.123-12 du Code rural et de la pêche maritime)

Le public, les propriétaires des terrains et les titulaires de droits réels compris dans le périmètre d'aménagement foncier des communes de TRUCHTERSHEIM, LAMPERTHEIM, PFULGRIESHEIM et SCHNERSHEIM avec extension sur le territoire des Communes de BERTSTETT, DOSENHEIM-KOCHERSBERG, NEUGARTHEIM-ITTLLENHEIM et WIWERSHEIM sont informés que la commission intercommunale d'aménagement foncier a procédé à l'établissement du projet du nouveau parcellaire et du programme des travaux connexes. Les nouvelles limites ont été matérialisées sur le terrain à l'aide de bornes.

Le dossier d'enquête comprend les pièces suivantes :  
- Le plan d'aménagement foncier agricole, forestier et environnemental comportant l'indication des limites, de la contenance et de la numérotation cadastrale des nouvelles parcelles dont l'attribution est envisagée, la désignation des chemins, routes et lieux dits, l'identité des propriétaires et, le cas échéant, l'identification des emprises des boisements linéaires, haies et plantations d'alignement en application du 6° de l'article L.123-8 du Code rural et de la pêche maritime et autres structures paysagères ;

- Un tableau comparatif de la valeur des nouvelles parcelles à attribuer à chaque propriétaire avec celle des terrains qui lui appartiennent ;  
- Une copie de la décision de la commission départementale d'aménagement foncier fixant le seuil de tolérance par nature de culture en application de l'article L.123-4 du Code rural et de la pêche maritime ;  
- Un mémoire justificatif des échanges proposés précisant les conditions de prise de possession des parcelles aménagées et les dates auxquelles cette prise de possession aura lieu compte tenu des natures de cultures et des habitudes locales et, le cas échéant, de la conformité du projet des travaux connexes et du nouveau plan parcellaire correspondant aux prescriptions édictées dans l'arrêté préfectoral mentionné au III de l'article L.121-14 du Code rural et de la pêche maritime ;  
- L'indication du ou des maîtres d'ouvrage des travaux connexes prévus à l'article L.123-8 du Code rural et de la pêche maritime, avec pour chacun d'eux l'assiette des ouvrages qui leur est attribuée, et le programme de ces travaux arrêtés par la commission intercommunale d'aménagement foncier avec l'estimation de leur montant et de la part qui revient aux propriétaires et aux communes ;  
- L'étude d'impact et son résumé non technique définie à l'article R.122-5 du Code de l'environnement et l'avis de l'autorité environnementale mentionné aux articles L.122-1 et L.122-7 du Code de l'environnement, ainsi que la réponse écrite du maître d'ouvrage à l'avis de l'autorité environnementale ;  
- Un registre d'enquête destiné à recevoir les réclamations et observations des intéressés et du public.

Les documents désignés ci-dessus seront déposés en mairies où ils pourront être consultés du 12 novembre 2024 au 14 décembre 2024 inclus, aux heures d'ouverture des mairies de :

- TRUCHTERSHEIM : les lundis, mercredis et vendredis de 9h00 à 12h00 et de 14h00 à 17h00, les mardis de 9h00 à 12h00 et de 14h00 à 19h00, les jeudis de 13h00 à 17h00 et les samedis de 8h30 à 11h30 ;
- LAMPERTHEIM : les lundis de 8h00 à 12h00 et de 14h00 à 18h00, les mardis, mercredis, jeudis et vendredis de 8h00 à 12h00 et de 14h00 à 17h00 et les samedis de 9h00 à 12h00 ;
- PFULGRIESHEIM : les lundis de 9h00 à 12h00 et de 17h00 à 19h00 et les mardis, mercredis, jeudis et vendredis de 9h00 à 12h00 ;
- SCHNERSHEIM : les lundis de 14h00 à 18h00 et les mardis, jeudis et vendredis de 14h00 à 17h00 ;

et publié sur le site internet de la Collectivité européenne d'Alsace (<https://www.alsace.eu/aides-et-services/environnement/>) pendant toute la durée de l'enquête publique.

Le siège de l'enquête publique est situé à la mairie de TRUCHTERSHEIM, Le Tréfle - 32 Rue des Romains 67370 TRUCHTERSHEIM, où toute correspondance postale relative à l'enquête peut être adressée à l'attention de Monsieur Philippe MERKLING, désigné par Monsieur le Président du Tribunal Administratif de Strasbourg, comme commissaire enquêteur titulaire (Monsieur Francis FISCHER a été désigné comme commissaire enquêteur suppléant).

Monsieur Philippe MERKLING, commissaire enquêteur, se tiendra en mairies de :  
- TRUCHTERSHEIM : le mardi 12 novembre 2024 de 14h00 à 17h00 et le samedi 14 décembre 2024 de 08h30 à 11h30 ;  
- LAMPERTHEIM : le vendredi 29 novembre 2024 de 14h00 à 17h00 et le mercredi 4 décembre 2024 de 14h00 à 17h00 ;  
- PFULGRIESHEIM : le vendredi 29 novembre 2024 de 9h00 à 12h00 et le lundi 9 décembre 2024 de 9h00 à 12h00 ;  
- SCHNERSHEIM : le lundi 18 novembre 2024 de 14h00 à 17h00 et le lundi 9 décembre 2024 de 14h00 à 17h00 ;

pour y recevoir les réclamations et les observations des intéressés ainsi que du public. Conformément à l'article R.123-9 du Code de l'environnement, le public pourra également transmettre par courrier électronique, ses observations et propositions, pendant toute la durée de l'enquête et jusqu'à la fin de celle-ci, à l'adresse électronique suivante : [epafaf.truchtersheim@alsace.eu](mailto:epafaf.truchtersheim@alsace.eu)

Les observations et propositions du public, transmises par voie électronique sont consultables dans les meilleurs délais sur le site internet de la Collectivité européenne d'Alsace (<https://www.alsace.eu/aides-et-services/environnement/>) pendant toute la durée de l'enquête publique.

Un avis portant ces indications est affiché en mairies de TRUCHTERSHEIM, LAMPERTHEIM, PFULGRIESHEIM, SCHNERSHEIM, BERTSTETT, DOSENHEIM-KOCHERSBERG, NEUGARTHEIM-ITTLLENHEIM et WIWERSHEIM et publié sur le site internet de la Collectivité européenne d'Alsace :

(<https://www.alsace.eu/aides-et-services/environnement/>) quinze jours au moins avant l'ouverture de l'enquête et pendant toute la durée de celle-ci. Cet avis sera également publié quinze jours au moins avant le premier jour de l'enquête et rappelé dans les huit premiers jours de celle-ci dans les deux journaux désignés ci-après : Les Dernières Nouvelles d'Alsace et L'Est Agricole et Viticole. A l'issue de l'enquête, la copie du rapport et des conclusions du commissaire enquêteur pourra être consultée en mairies de TRUCHTERSHEIM, LAMPERTHEIM, PFULGRIESHEIM, SCHNERSHEIM, BERTSTETT, DOSENHEIM-KOCHERSBERG, NEUGARTHEIM-ITTLLENHEIM et WIWERSHEIM aux jours et heures d'ouverture des mairies et sur le site internet de la Collectivité européenne d'Alsace :

(<https://www.alsace.eu/aides-et-services/environnement/>) pendant une durée d'un an à l'issue de l'enquête publique. La commission intercommunale d'aménagement foncier statuera sur les réclamations et observations formulées lors de l'enquête. Les décisions de la commission intercommunale d'aménagement foncier seront notifiées aux intéressés et publiées en mairies de TRUCHTERSHEIM, LAMPERTHEIM, PFULGRIESHEIM, SCHNERSHEIM, BERTSTETT, DOSENHEIM-KOCHERSBERG, NEUGARTHEIM-ITTLLENHEIM et WIWERSHEIM.

En application des articles L.123-13, D.127-4 et D.127-6 du Code rural et de la pêche maritime :  
- le renouvellement de la publicité légale antérieure relative aux droits réels autres que les privilèges et hypothèques a lieu par la mention de ces droits dans le procès-verbal d'aménagement foncier ;  
- les inscriptions d'hypothèques et privilèges prises avant la date de clôture des opérations ne conservent leur rang antérieur sur les immeubles attribués que si elles sont renouvelées à la diligence des créanciers dans le délai de six mois après la clôture des opérations.

Il est rappelé qu'en vertu des prescriptions de l'article L.121-19 du Code rural et de la pêche maritime et de l'arrêté du président du Conseil Départemental du 12 avril 2018 fixant la liste des travaux dont la préparation et l'exécution sont soumises à autorisation jusqu'à la clôture des opérations d'aménagement foncier de TRUCHTERSHEIM, LAMPERTHEIM, PFULGRIESHEIM et SCHNERSHEIM avec extension sur le territoire des Communes de BERTSTETT, DOSENHEIM-KOCHERSBERG, NEUGARTHEIM-ITTLLENHEIM et WIWERSHEIM, la préparation et l'exécution des travaux suivants de nature à modifier l'état des lieux et qui ne sont pas d'intérêt collectif, sont soumises à autorisation du Président du Conseil de la Collectivité européenne d'Alsace, après avis de la commission intercommunale d'aménagement foncier, à l'intérieur du périmètre soumis aux opérations d'aménagement foncier : les plantations d'arbres, la destruction de tous les espaces boisés visés à l'article L.342-1 du Code forestier, ainsi que de tous boisements linéaires, haies et plantations d'alignement et arbres isolés, l'établissement de clôtures, la création ou suppression de chemins ou fossés, l'exécution de fouilles (sauf sur les parcelles bâties), les travaux préparatoires à la construction de bâtiments (sauf sur les parcelles bâties), le retournement des prairies naturelles.

En outre, le bornage des nouvelles parcelles ayant été effectué et signalé par des piquets, il est impérativement demandé aux propriétaires et exploitants de laisser les bornes en place.

Si par accident une borne est enlevée, il y a lieu de le signaler au géomètre. Celle-ci ne peut être réimplantée par l'exploitant ou le propriétaire qui s'exposeraient à des sanctions.

À Strasbourg, le 13 septembre 2024

Le Président,  
Pour le Président, par délégation,  
Le Directeur-adjoint de l'Environnement et de l'Agriculture  
Chef du Service Foncier, Agriculture et Sylviculture,  
Signé : Dominique STEINMETZ

**CT2F - COOPERATIVE TABAC FEUILLES DE FRANCE**

Espace Européen de l'Entreprise - 2 rue de Rome - 67300 SCHILTIGHEIM  
Agrément N° 11761 - SIRET 778 827 543 0027

**CONVOCAION AUX ASSEMBLEES DE SECTION ET AUX ASSEMBLEES GENERALES PLENIERES ORDINAIRE ET EXTRAORDINAIRE**

**ASSEMBLEES DE SECTION :**  
Les associés coopérateurs sont convoqués à l'assemblée de section de leur domicile, qui se tiendra :

- Section I - TRUCHTERSHEIM - Le Tréfle, 32 rue des Romains, vendredi 6 décembre 2024 à 9 h 30.
- Section II - LA CRECHE 79260 - Au Centre Routier, mardi 3 décembre 2024 à 9 h 30.
- Section III - LA CRECHE 79260 - Au Centre Routier, mardi 3 décembre 2024 à 9 h 30.

Ordre du jour :  
Ouverture de séance et constitution du Bureau - Présentation des comptes clos au 30 juin 2024 - Intervention du Président de la Coopérative - Présentation des résolutions soumises au scrutin de l'Assemblée Générale Plénière Ordinaire - Présentation des résolutions soumises au scrutin de l'Assemblée Générale Plénière Extraordinaire - Désignation des délégués aux Assemblées Générales Plénières Ordinaire et Extraordinaire - Discussion.

Les délégués de section sont convoqués aux Assemblées Générales Plénières Ordinaire et Extraordinaire qui se tiendront le jeudi 12 décembre 2024 à 9 h 00, au siège à SCHILTIGHEIM.

**ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE PLENIERE :**  
Ordre du jour :  
Ouverture de séance et constitution du Bureau - Approbation du procès-verbal de l'AGO du 13 décembre 2023 - Rapport moral du Conseil d'Administration - Rapport aux associés sur l'exercice clos au 30 juin 2024 - Rapport du Commissaire aux Comptes - Approbation des comptes clos le 30 juin 2024 - Adoptions des résolutions.

**ASSEMBLEE GENERALE EXTRAORDINAIRE PLENIERE :**  
Ordre du jour :  
Ouverture de séance et constitution du Bureau - Présentation des modifications apportées aux statuts suite à la décision du conseil d'administration de supprimer les sections, selon modèle des statuts de Type 1 - Validation des nouveaux statuts. Les associés ont la faculté à partir du 15<sup>ème</sup> jour précédant la date fixée pour la première assemblée de section, de prendre connaissance des rapports du Conseil d'Administration et des Commissaires aux Comptes, du bilan, du compte de résultat et de l'annexe de l'exercice, ainsi que des projets de résolutions des A.G., au siège social de la Coopérative.

Le Président du Conseil d'Administration  
Julien PAULUS

SCP J. LEFRANC  
ET F. MATHIEU Notaires  
Notaire147 route de Mittelhausbergen  
67200 STRASBOURG

**AVIS DE SAISINE LEGATAIRE UNIVERSEL PAR TESTAMENT OLOGRAPHE**

Aux termes d'un testament olographe, Mme Jacqueline Madeleine SCHAEFFER veuve BRONNER, née à PARIS (75015) le 08/07/1933, décédée à STRASBOURG le 10/01/2024, ayant demeuré en dernier lieu à STRASBOURG, 17 rue Drusus, a institué un légataire universel.  
Ce testament a été déposé au rang des minutes de Me Frédérique MATHIEU, notaire à STRASBOURG, suivant procès-verbal dont copie authentique a été reçue par le Tribunal Judiciaire de STRASBOURG en date du 7 novembre 2024 sous VIII 146/2024.  
Les oppositions à l'exercice de ses droits par le légataire universel seront formées dans le délai d'un mois à compter de la réception par le greffe de l'expédition du procès-verbal d'ouverture du testament et copie de ce testament, auprès de la SCP J. LEFRANC et F. MATHIEU, notaires à 67200 STRASBOURG, 147 route de Mittelhausbergen, chargée du règlement de la succession.  
Pour unique insertion. Le notaire.

**CONSTITUTION**

**JP NEGOCE**

Avis est donné de la constitution d'une Société présentant les caractéristiques suivantes :  
FORME : Société par actions simplifiée  
DENOMINATION : JP NEGOCE  
Capital : 1.000 euros  
SIEGE : 4 Rue de l'Atome 67800 BISCHHEIM  
OBJET : La vente en gros de tous types de produits non réglementés et de produits alimentaires.  
DUREE : 99 ans  
ADMISSION AUX ASSEMBLEES ET DROIT DE VOTE :  
Tout associé peut participer aux assemblées sur justification de son identité et de l'inscription en compte de ses actions. Chaque associé dispose d'autant de voix qu'il possède ou représente d'actions.  
AGREMENT : Tant que la société demeure unipersonnelle, toutes les transmissions d'actions s'effectuent librement.  
PRESIDENT : Monsieur Yeochoua-Heshell PACIFICI, demeurant 6 Rue du Général Rapp 67000 STRASBOURG, pour une durée illimitée  
IMMATRICULATION : au RCS de STRASBOURG.

**STRAS FERMETURES**

Société à responsabilité limitée  
au capital de 1 000 euros  
Siège social : 1 Allée Colette  
67380 LINGOLSHEIM

Par acte SSP en date du 04/11/2024, il a été constituée une EURL dénommée : STRAS FERMETURES  
Objet social : La sous-traitance de travaux de menuiserie intérieure et extérieure de matériaux bois, pvcou aluminium, incluant notamment la pose, la fourniture, le montage, l'assemblage, l'entretien ainsi que le service après-vente de tous les systèmes de fermeture du bâtiment. La fourniture, l'installation, la réparation et la pose dans le domaine de la plâtrerie et d'isolation intérieure.  
Siège social : 1 Allée Colette 67380 LINGOLSHEIM  
Capital : 1000 euros  
Gérance : M Selamet DOCI demeurant 1 Allée Colette 67380 LINGOLSHEIM  
Durée : 99 ans à compter de son immatriculation au RCS de STRASBOURG

Etude de Mes Christophe  
NONNEMACHER,  
Lucas GERARD  
et Audrey DUCANOS  
Notaires (Etude n° 67048)  
10 rue de Monswiller  
67700 SAVERNE  
Tél. 03 88 91 17 63

**AMENAGEMENT DE REGIME MATRIMONIAL**

Aux termes d'un acte reçu par Me DUCANOS, le 12 novembre 2024, M. et Mme Alain KORMANN - Noëlle REY-DE demeurant à GOTTENHOUSE (67700) 14 Rue de Mosselbach, mariés sous le régime de la communauté de biens réduite aux acquêts à défaut de contrat préalable à leur union célébrée à la Mairie de BISCHHEIM (67800) le 8 février 1980, ont convenu d'aménager leur régime matrimonial par l'ajout d'une convention matrimoniale, pour le cas de décès.  
Les oppositions pourront être faites dans un délai de 3 mois et devront être notifiées par lettre recommandée avec demande d'avis de réception à Me DUCANOS, notaire susnommé.  
Pour insertion :  
Audrey DUCANOS, notaire.

Rejoignez-nous sur notre page Facebook  
*L'Est agricole et viticole - Le Paysan du Haut-Rhin*

**AVENIR INVEST**

SASU au capital de 1 000 euros,  
20 RUE DES NOYERS  
67870 GRIESHEIM PRES MOLSHEIM  
RCS de SAVERNE

Suivant acte SSP du 06/11/2024 il a été constituée une SASU dénommée : AVENIR INVEST  
Capital social : 1000 euros.  
Siège social : 20 RUE DES NOYERS 67870 GRIESHEIM PRES MOLSHEIM  
Objet : La Société a pour objet directement ou indirectement, tant en France qu'à l'étranger : Le conseil en gestion de patrimoine. Le conseil en investissements financiers. Mandataire d'intermédiaire d'assurance (MIA), Mandataire d'intermédiaire en Opérations Bancaires et Services de Paiement (MIOBSP). Le tout directement ou indirectement, pour son compte ou pour le compte de tiers, soit seule soit avec des tiers, par voie de création de sociétés nouvelles, d'apport, de commandite, de souscription, d'achat de titres ou de droits sociaux, de fusion, d'alliance, de société en participation, de fonds d'investissement ou de prise ou de daton en location ou en gérance de tous biens ou droits autrement, y compris par le recours à tout instrument financier, en France et à l'étranger.  
Président : Monsieur Guillaume SCHMITT, demeurant 20 RUE DES NOYERS 67870 GRIESHEIM PRES MOLSHEIM  
Clause d'agrément : Les statuts contiennent une clause d'agrément des cessions de parts.  
Clause d'admission : Tout associé peut participer aux assemblées quel que soit le nombre de ses actions, chaque action donnant droit à une voix.  
Durée de la société : 99 ans à compter de son immatriculation au RCS de SAVERNE.

**SCI MOTUS VITA EST**

Par acte SSP du 31/10/2024, il a été constituée une SCI dénommée : SCI MOTUS VITA EST. Siège social : 77, rue principale 67140 MITTELBERGHEIM.  
Capital : 1 000 €. Objet : Acquisition, Administration et la location d'immeubles et toutes opérations financières, mobilières ou immobilières de caractère purement civil et se rattachant à l'objet social. Gérance : Mr MERVELET Mickael, 77, rue principale 67140 MITTELBERGHEIM Ne le 05/01/1977 à Saint-Dié - De nationalité Française. Durée : 99 ans à compter de l'immatriculation au RCS de Strasbourg.

**FIBA**  
EXPERTS-COMPTABLES, COMMISSAIRES AUX COMPTES  
CONSEILS EN ECONOMIE D'ENTREPRISE  
FIBA  
3 rue Maurice Koechlin  
67500 HAGUENAU  
droitdesaffaires@groupe-fiba.fr

**EK PRESTIGES**

Société par actions simplifiée  
Au capital de 1 000€  
23 Rue de la Ferme Clausus  
67500 HAGUENAU  
En cours d'immatriculation au RCS STRASBOURG

Suivant acte SSP du 17/10/2024 il a été constitué une SAS dénommée : EK PRESTIGES  
Capital social : 1 000 euros.  
Siège social : 23 Rue de la Ferme Clausus 67500 HAGUENAU

Objet : L'exploitation d'un salon de coiffure pour hommes, femmes et enfants; La vente de matériel de coiffure et produits connexes; La formation dans le domaine de la coiffure.  
Président : M. Fatih KOCGOZLU demeurant 23 Rue de la Ferme Clausus 67500 HAGUENAU  
Directeur Général : Mme Ebru KOCGOZLU demeurant 23 Rue de la Ferme Clausus 67500 HAGUENAU  
Clause d'agrément : Les statuts contiennent une clause d'agrément des cessions de parts.

Clause d'admission : Tout associé peut participer aux assemblées quel que soit le nombre de ses actions, chaque action donnant droit à une voix.  
Durée de la société : 99 ans à compter de son immatriculation au RCS de STRASBOURG.

Maître Magali MULHAUPT  
Notaire  
88000 COLMAR  
8 place de la Gare  
Tél 03 89 20 69 20

**SCI SMC**

Aux termes d'un acte reçu par Me Sara WALTROWSKI, notaire à COLMAR, le 11 octobre 2024, il a été constituée la société dont les caractéristiques sont énoncées ci-dessous :  
Dénomination : "SCI SMC"  
Forme : société civile immobilière  
Capital social : 1.000 €  
Apport en numéraire : 1.000 euros  
Durée : 99 ans  
Siège : MARCKOLSHEIM (67390), 7 Impasse des Celtes  
Objet : l'acquisition, la propriété et la gestion de tous biens et droits immobiliers.  
Gérants :  
Madame Meriam KURBAN dmt 7 Impasse des Celtes 67390 MARCKOLSHEIM  
Monsieur Safak CELIK, dmt 7 Impasse des Celtes 67390 MARCKOLSHEIM  
Parts sociales : Les parts sont librement cessibles au profit d'un associé, d'un descendant dudit associé, toutes les autres cessions sont soumises à l'agrément préalable à l'unanimité des associés.  
Immatriculation : La société sera immatriculée au RCS de COLMAR.  
Pour avis  
Le notaire

**EK MACONNERIE**

Sàrl au capital de 500 €  
14 route de la Mazière  
67130 WISCHES  
RCS SAVERNE

**CONSTITUTION**

Aux termes d'un acte sous seing privé en date 22/10/2024 à WISCHES, il a été constituée une société présentant les caractéristiques suivantes :  
Forme : Société à responsabilité limitée  
Dénomination : EK MACONNERIE  
Siège : 14 route de la Mazière 67130 WISCHES  
Objet : Tous travaux de maçonnerie générale sous quelques formes que ce soit et gros œuvre de bâtiment, tous travaux de rénovation et travaux de revêtement des sols et murs, la réalisation de terrasses. Tous travaux de maçonnerie traditionnelle, terrassement, création de piscines, couverture et pompage de béton pour les accès difficiles ; tous travaux de fondation et raccordement, réalisation de chapas et d'enduits. Pose de structure métallique, reprise en sous œuvre métallique  
Durée : 99 années  
Capital : 500 Euros  
Gérant : Kewin ELLES - 45 rue des écoles 67130 SCHIRMECK  
Immatriculation au Registre du Commerce et des Sociétés de SAVERNE.  
Pour Avis la Gérance

**SCI DE LA BRUCHE**

Société Civile Immobilière  
au capital de 1 000 €  
10 rue du Forgeron  
67120 KOLBSHEIM  
RCS STRASBOURG

Par acte SSP en date du 09/11/2024, il a été constituée une Société Civile Immobilière dénommée : SCI DE LA BRUCHE  
Objet social : Propriété et gestion à titre civil de biens immobiliers ; réfection, rénovation, réhabilitation d'immeubles anciens ainsi que la réalisation de travaux de transformation, amélioration, installations nouvelles, conformément à leur destination ; administration, mise en valeur et exploitation des biens immobiliers et mobiliers ; mise à disposition de biens immobiliers à titre gratuit au profit d'un/des associés.

Siège social : 10 rue du Forgeron 67120 KOLBSHEIM  
Capital : 1000 euros  
Gérance : Mme Chantal BIDARD, Monsieur Dominique BIDARD, Mme Eléonore BIDARD demeurant tous 10 rue du Forgeron 67120 KOLBSHEIM.  
Clause d'agrément : Les statuts contiennent une clause d'agrément des cessions de parts.  
Durée : 99 ans à compter de son immatriculation au RCS de STRASBOURG

**fidac**  
FIDAC  
Fiduciaire d'Audit  
et de Consultants Juridiques  
Société d'Avocats  
Conseil en droit fiscal  
32 rue du 22 Novembre  
67000 STRASBOURG  
Tél. 03 88 32 14 15

**BRETZEL & MATCHA**

Il a été constitué une société par acte sous seing privé, en date du 6 novembre 2024, à MOLSHEIM.  
Dénomination : BRETZEL & MATCHA.  
Forme : Société à responsabilité limitée.  
Siège social : 10 rue des Alliés, 67120 Molsheim.  
Objet : épicerie fine de produits français et de produits du monde, avec vente d'alcool à emporter, commerce de produits non alimentaires.  
Durée de la société : 99 année(s).  
Capital social fixe : 10000 euros  
Gérant : Madame Christine JECKER, demeurant 10 rue des Alliés, 67120 Molsheim  
La société sera immatriculée au RCS de Saverne.  
Pour avis.

*yes!*  
YES ! Avocats associés  
65 avenue des Vosges  
67000 STRASBOURG  
03 10 36 02 30

**M.A CONCEPT**

Aux termes d'un acte sous seing privé du 6 novembre 2024, a été constituée une société présentant les caractéristiques suivantes :  
DENOMINATION : M.A CONCEPT  
FORME : Société à responsabilité limitée  
CAPITAL SOCIAL : 5 000 €  
SIEGE SOCIAL : 9 rue des sheds 67150 ERSTEIN  
OBJET : La prise de participation ou d'intérêts dans toutes sociétés et entreprises ayant des activités commerciale, industrielle, financière, mobilière, immobilière ou de prestation des services, ainsi que toutes activités connexes.  
DUREE : 99 ans  
GERANCE : Monsieur Marco MORRELO, né le 04/03/1995 à Strasbourg (67), 9 rue des sheds 67150 ERSTEIN, de nationalité française.  
IMMATRICULATION : RCS de Strasbourg  
Pour avis

**SCI MASTEK**

Suivant acte reçu par Maître Bertrand TACZANOWSKI, notaire associé à DELLE (90100), 3C Rue Eugène Claret, le 25 octobre 2024, a été constituée la société civile immobilière dénommée "SCI MASTEK", siège social : STRASBOURG (67100), 27 rue Neufeld. Capital social : 1.010,00 €, constitué uniquement d'apports en numéraire.  
Objet social :  
- la propriété et la gestion, à titre civil, de l'immeuble sis à 67000 STRASBOURG, 27, rue Neufeld, lots 01 et 21.  
- L'administration, la mise en valeur et plus généralement l'exploitation par bail ou autrement de ce BIEN.  
Durée : 99 ans.  
Cessions de parts soumises à l'agrément de la société, sauf entre associés et leurs descendants, ainsi qu'au bénéfice du conjoint d'un associé.  
Nommée premier gérant de ladite société : Madame Mirette Abiguel MASSO MBOUGANG épouse TANKAM, demeurant à OBERHOFFEN SUR MODER (67240), 4 impasse des Raisins.  
Immatriculation au RCS de STRASBOURG.  
Pour avis, Me TACZANOWSKI.

**GALAXY VALLEY**

Aux termes d'un ASSP en date du 10/11/2024, il a été constitué une SARL à capital variable ayant les caractéristiques suivantes :  
Dénomination sociale : GALAXY VALLEY  
Objet social : La vente catalogue générale (de tous types d'articles au détail sur internet) bijoux, gadget, accessoires de sport, produits de beauté  
Siège social : 12 rue des Linottes, 67100 STRASBOURG  
Capital minimum : 1 €  
Capital initial : 400 €  
Durée : 99 ans à compter de son immatriculation au RCS STRASBOURG  
Co-gérance : Madame CATANA Adriana, demeurant 12 rue des Linottes, 67100 STRASBOURG et Monsieur CATANA Alexandre, demeurant 2 rue Anne Alexandrine de Furstenberg, 67000 STRASBOURG  
Adriana CATANA

**PUBLIEZ VOS ANNONCES LEGALES DANS**

**L'EST agricole et viticole**

**RENDEZ-VOUS SUR : WWW.EST-AGRICOLE.COM**

ASSOCIATION

TRIBUNAL DE PROXIMITE DE SELESTAT

Il a été inscrit le 07/11/2024 Au registre des associations du Tribunal de proximité de SELESTAT N° AMALIA : A2024SEL000080 L'association : **Chouettes et Vergers** Ayant son siège : 26 A rue de l'Eglise 67600 BALDENHEIM Les statuts ont été adoptés le : 22/06/2024 L'association a pour objet : - La protection, le maintien, la sauvegarde et toutes actions pouvant protéger et augmenter la population des rapaces nocturnes, notamment de la chouette chevêche d'Athéna. - Prendre toutes mesures pour maintenir et sauvegarder les vergers, principal environnement de ces nocturnes. La direction se compose de : Président : M. VERMERSCH Pascal Secrétaire : Mme HUCHELMANN épouse VERMERSCH Agnès Trésorier : M. KERN Richard

TRIBUNAL DE PROXIMITE DE SELESTAT

Il a été inscrit le 07/11/2024 Au registre des associations du Tribunal de proximité de SELESTAT N° AMALIA : A2024SEL000085 L'association : **Storich Waggis** Ayant son siège : 22 Rue Principale 67390 SCHWOBSCHEIM Les statuts ont été adoptés le : 16/03/2024 L'association a pour objet : -participer à différentes manifestations et défilés carnavalesques. De ce fait les membres transmettent les costumes carnavalesques. La direction se compose de : Présidente : Mme THOMANN Mélanie Vice-Présidente : M. CASPAR Anthony Secrétaire : Mme SCHWAB Magali Trésorier : M. MAITRE Alexandre Conseiller technique : M. KUNSTLER Eric Conseiller technique : Mme KUNSTLER Sandrine Conseiller technique : M. DESMARTIN Noah

FONDS DE COMMERCE

Suivant acte SSP en date à SCHILTIGHEIM du 01/10/2024, enregistré au SDE de STRASBOURG le 18/10/2024, Dossier 2024 00050246, référence 6704P61 2024 A 04297, la société BAL-SAMINE, SAS au capital de 5.000 €, sise 40 route d'Oberhausbergen à STRASBOURG (67200), 811 193 960 RCS STRASBOURG, A CEDE, à Mme Marie PICART épouse LIEB, née le 09/12/2000 à USSEL (19), domiciliée 40 route d'Oberhausbergen à STRASBOURG (67200), 932 094 659 RCS STRASBOURG, un fonds de commerce de fleuristes sis et exploité à STRASBOURG (67200), 40 route d'Oberhausbergen, moyennant le prix de 10.000 €, s'appliquant : aux éléments incorporels pour 7.000 € et aux éléments corporels pour 3.000 €. La prise de possession et l'exploitation effective par l'acquéreur ont été fixées au 1er octobre 2024. Les oppositions seront reçues dans les dix jours suivant la dernière en date des publicités légales, pour la validité au domicile de Madame Fanny MATTIA, présidente de la cédante, sis 37 rue de Benfeld - 67100 STRASBOURG, et pour la correspondance au Cabinet SOLER-COUTEAUX, sis 6 rue de Dublin - CS20029 SCHILTIGHEIM - 67014 STRASBOURG. Pour avis

RECTIFICATIF, ADDITIF

SCI S2M

Rectificatif à l'annonce parue le 07/01/2022

Il a lieu de lire : " compter du 5 décembre 2018" Pour avis.

SCI S2M

Rectificatif et additif à l'annonce parue le 31/12/2021

Il a lieu de lire : "compter du 5 décembre 2018"; "la société a pour objet « la propriété, l'administration et l'exploitation par bail, location ou autrement de tous immeubles bâtis ou non bâtis dont elle peut devenir propriétaire par voie d'acquisition, de construction, d'échange, d'apport ou autrement ; éventuellement et exceptionnellement l'aliénation de ceux de ses immeubles devenus inutiles à la société au moyen de vente, échange, apport en société » et une durée de 99 ans jusqu'au 25/02/2106"; "aux termes d'un acte en date du 5 décembre 2018, rectifié le 13 juin 2024, la collectivité des associés a pris acte de la démission de Monsieur Sadik KARAGOZ de ses fonctions de gérant à compter du 5 décembre 2018 et a décidé de ne pas procéder à son remplacement. L'article 17 des statuts a été modifié en conséquence et la mention de Monsieur Sadik KARAGOZ a été supprimée." Pour avis.

LE SAVIEZ-VOUS ?

Sur actulegales.fr, retrouvez toutes les annonces légales entreprises parues dans la presse habilitée



TRANSFORMATION

SELARL EC PARTENAIRE

Aéroparc 1 6 rue Icare 67960 Entzheim 03 88 24 72 24

VALKYRIE INVEST

Société à responsabilité limitée transformée en société par actions simplifiée Au capital de 1 658 100 euros Siège social : 32 rue de Madrid 67610 LA WANTZENAU 501 311 427 RCS STRASBOURG

Aux termes de décisions constatées dans un procès-verbal en date du 30 juin 2024, l'Associé Unique a décidé la transformation de la Société en société par actions simplifiée à compter du même jour, sans création d'un être moral nouveau et a adopté le texte des statuts qui régiront désormais la Société. La dénomination de la Société, son objet, son siège, sa durée et les dates d'ouverture et de clôture de son exercice social demeurent inchangées. Le capital social reste fixé à la somme de 1 658 100 euros. Tout associé peut participer aux décisions collectives sur justification de son identité et de l'inscription en compte de ses actions au jour de la décision collective. Sous réserve des dispositions légales, chaque associé dispose d'autant de voix qu'il possède ou représente d'actions. Transmission des actions : La cession des actions de l'associé unique est libre. Agrément : Les cessions d'actions, à l'exception des cessions aux associés, sont soumises à l'agrément de la collectivité des associés. Sous sa forme à responsabilité limitée, la Société était gérée par Monsieur Patrick MONDEJAR. Sous sa nouvelle forme de société par actions simplifiée, la Société est dirigée par : PRÉSIDENT DE LA SOCIÉTÉ : Monsieur Patrick MONDEJAR Pour avis Le Gérant

ATELIER ALFRED PETER PAYSAGISTE

Entreprise Unipersonnelle à Responsabilité Limitée au capital de 500.000,00 € Siège Social : 15 avenue de la Paix 67000 STRASBOURG R.C.S. STRASBOURG B 419 105 911

Transformation

Aux termes d'une délibération en date du 22 octobre 2024, l'Assemblée Générale, statuant dans les conditions prévues par l'article L. 227-3 du Code de commerce, a décidé la transformation de la Société en société par actions simplifiée à compter du même jour, sans création d'un être moral nouveau et a adopté le texte des statuts qui régiront désormais la Société. La dénomination de la Société, son objet, son siège, sa durée et les dates d'ouverture et de clôture de son exercice social demeurent inchangées. Le capital social reste fixé à la somme de 500.000 Euros, divisé en 1000 actions entièrement libérées. Sous sa forme à responsabilité limitée, la Société était gérée par Monsieur Alfred PETER. Sous sa nouvelle forme de société par actions simplifiée, la Société est dirigée par : Président de la Société : Monsieur Alfred PETER, Né à INGWILLER (67) le 25 mai 1957, demeurant 15 avenue de la Paix 67000 STRASBOURG. Directeur Général de la Société : Monsieur Jean-Baptiste PETER, Né à STRASBOURG (67) le 15 juillet 1990, demeurant 12 rue Bobillot 75013 PARIS. Mention en sera faite au RCS de STRASBOURG.

MODIFICATION

EXCELLIUM CARS

Société par actions simplifiée au capital de 7 500 euros Siège social : 2 Rue d'Italie, 67230 BENFELD 519 309 942 RCS STRASBOURG

Le 01/10/2024, l'associé unique de la SAS EXCELLIUM CARS, a décidé de transférer le siège social du Parc des Nations, 2 Rue de Suède, 67230 BENFELD au 2 Rue d'Italie, 67230 BENFELD à compter du 01/10/2024 et de modifier en conséquence l'article 4 des statuts. POUR AVIS Le Président

SEJAL

2 Rue Henri Bergson CS 30029 67087 Strasbourg cedex France

BISTROT DES ARTS HOLDING

Société à responsabilité limitée au capital de 5 000 euros Siège social : 20 RUE DU MÂRÉCHAL LECLERC 67370 GRIESHEIM SUR SOUFFEL 524 257 144 RCS STRASBOURG

Aux termes du procès-verbal de l'Assemblée générale extraordinaire en date du 25 septembre 2024, il résulte que : - L'objet social a été modifié. Il est désormais le suivant : La souscription et l'acquisition de titres de participation et de filiales à activités diversifiées ; La gestion et la cession des actions ou parts ainsi détenues par voie d'acquisition, apports, fusion, souscription ou tout autre procédé ; L'animation des sociétés liées, avec participation active à la conduite de leur politique, et à leur contrôle ; L'emprunt de toutes sommes auprès de tous organismes financiers, afin de permettre la réalisation de l'objet social ; Toutes opérations de trésorerie entre les sociétés du groupe ; L'assemblée générale prend acte que cette modification d'objet social n'entraînant aucun changement effectif de l'activité de la Société, n'emportera pas les conséquences d'une cessation d'entreprise du point de vue fiscal. - La SARL a été transformée en Société Civile à compter du même jour, sans création d'un être moral nouveau et a été dotée de nouveaux statuts. - La dénomination sociale, le siège social, le capital social, la durée de vie de la société, ainsi que la date de clôture de l'exercice social n'ont pas été modifiés. - Madame Valérie BOULANGER demeure gérante et associée. Nouvelles mentions : - Forme : Société Civile - Cession des parts sociales : Toute cession de part sociale, mise à part celle entre associés, est soumise à l'agrément de la majorité des associés représentant au moins les deux tiers des parts sociales. Le dépôt légal sera effectué au Greffe du Tribunal Judiciaire de STRASBOURG. Pour avis

SCHWOB & ASSOCIES SOCIETE D'AVOCATS

36 RUE PAUL CEZANNE 68200 MULHOUSE

CASADIS

Société par actions simplifiée Au capital de 50.000 € Siège social : 42, rue de Kingersheim 68270 WITTENHEIM RCS MULHOUSE : 932 319 288

Modifications multiples

Aux termes du procès-verbal des décisions des actionnaires du 23.10.2024, la Société CASADIS a nommé en qualité de commissaire aux comptes titulaire : La société PKF Arsilion Commissariat aux Comptes, société par actions simplifiée au capital de 7.905.826 €, ayant son siège sis 3 rue d'Héliopolis à 75017 PARIS, immatriculée au RCS de PARIS sous le numéro 811 599 406, représentée par M. Pierre-Yves BOIX en qualité de Président, our une durée de six exercices, prenant fin lors de l'approbation des comptes de l'exercice qui sera clos le 31 janvier 2030. Par ailleurs, le siège social a été transféré de 42 rue de Kingersheim 68270 WITTENHEIM à 15 rue des Bains 67700 SAVERNE, à compter du 23 octobre 2024. L'article 4 « Siège social » des statuts est modifié en conséquence. Mention sera faite aux Registres du Commerce et des Sociétés de MULHOUSE et SAVERNE.

SCM GABISA

Société civile de moyens au capital de 8 670 euros porté à 11 560 euros Siège social : 29 rue du Château 67380 LINGOLSHEIM 530 248 392 RCS STRASBOURG

Modifications multiples

L'Assemblée Générale Extraordinaire réunie en date du 05/11/2024 a décidé : - De nommer en qualité de nouveau gérant Steven ANDERTON demeurant 7 rue des Cygnes 67201 ECKBOLSHEIM, pour une durée illimitée à compter du 02/01/2024. - L'augmentation du capital social de 2890 euros par apport en numéraire. En conséquence, les articles 7 et 8 des statuts ont été modifiés. Ancienne mention : Le capital social est fixé à huit mille six cent soixante-dix euros (8 670 euros). Nouvelle mention : Le capital social est fixé à onze mille cinq cent soixante euros (11 560 euros). Modification sera faite au Greffe du Tribunal judiciaire de STRASBOURG.

SOCIETE NOUVELLE LA COURONNE

SARL au capital de 7.622, 45€ Siège social : 138 Avenue de Colmar, 67100 STRASBOURG 424 600 377 RCS de STRASBOURG

Modifications multiples

L'AGE du 09/09/2024 a décidé de : - transférer le siège social au : 223 AVENUE DE COLMAR, 67100 STRASBOURG. - nommer gérant, M. ALAIN SCHNEIDER 14 RUE DES TULIPES, 67205 OBERHAUSBERGEN en remplacement de M. ROLAND SCHNEIDER. Mention au RCS de STRASBOURG.

HEDONIA

Société par actions simplifiée au capital de 2 234 000 euros Siège social : 31 allée de l'Economie 67370 WIWERSHEIM transféré 6, rue du Fehrel 67560 ROSHEIM 814 605 416 RCS STRASBOURG

Transfert du siège social

Aux termes d'une décision en date du 22 octobre 2024, la Présidente de la société par actions simplifiée HEDONIA, usant des pouvoirs conférés par les statuts, a décidé de transférer le siège social de la 31 allée de l'Economie, 67370 WIWERSHEIM au 6, rue du Fehrel, 67560 ROSHEIM à compter du 1er décembre 2024 et de modifier en conséquence l'article 4 des statuts. La Société, immatriculée au Registre du commerce et des sociétés de Strasbourg sous le numéro 814 605 416 fera l'objet d'une nouvelle immatriculation auprès du Registre du commerce et des sociétés de Saverne. Ancienne mention : L'exercice social commence le 1er juillet et se termine le 30 juin de chaque année. Le premier exercice social sera clos exceptionnellement le 30 juin 2024. Nouvelle mention : L'exercice social commence le 1er janvier et se termine le 31 décembre de chaque année. Par exception, le premier exercice comprendra le temps écoulé depuis l'immatriculation de la Société au Registre du commerce et des sociétés jusqu'au 31 décembre 2024. Modification au RCS de STRASBOURG Pour avis Le Président

FIBA

7, avenue de l'Europe Espace Européen de l'Entreprise 67300 SCHILTIGHEIM droldidesaffaires@groupe-fiba.fr

LMSI SARL

Modification du capital

Lors de l'AGE du 27/09/2024 l'associé unique de la société L.M.S.I LEVAGE MANUTENTION ET SERVICES A INDUSTRIE, SARL au capital de 100.000 € ayant son siège social fixé 40 rue de Laubach, 67850 MERTZWILLER, immatriculée au RCS de STRASBOURG sous le numéro 752 975 896, a décidé d'augmenter le capital social de la société d'un montant de 64.563 € pour le porter à 107.960€ par voie de création de 7.960 parts sociales nouvelles de € 1 de nominal chacune, entièrement libérées et d'une prime d'émission de 56.603€. Les articles 7 et 8 des statuts ont été modifiés en conséquence. Mention sera faite au RCS de STRASBOURG. Pour avis.

EDEN INSIGHT

Société par actions simplifiée au capital de 50 000 euros porté à 57 500 euros Siège social : 8 rue Schertz, Bâtiment 2 67100 STRASBOURG 791 170 533 RCS STRASBOURG

Modification du capital

- Du procès-verbal des décisions unanimes des associés en date du 20 août 2024, - Du certificat de dépôt des fonds établi le 18 septembre 2024 par la BNP PARIBAS, - Du procès-verbal des décisions du Président du 18 septembre 2024 constatant la réalisation de l'augmentation de capital, Il résulte que le capital social a été augmenté d'un montant de 7 500 euros par émission de 750 actions nouvelles de numéraire, et porté de 50 000 euros à 57 500 euros. En conséquence, l'article 7 des statuts a été modifié. Ancienne mention : Le capital social est fixé à 50 000 euros. Nouvelle mention : Le capital social est fixé à 57 500 euros. POUR AVIS. Le Président

SCP Nicolas CHAPOUTOT et Thomas EHRHARDT

Notaires associés 48 rue du Général Leclerc 67540 OSTWALD

SCI PAJ

Aux termes d'une assemblée générale extraordinaire en date du 2 novembre 2024, les associés de la SCI PAJ, Société civile immobilière au capital de 1.000,00 €, avec siège social à STRASBOURG (67000), 9 rue des Dentelles, RCS STRASBOURG n° 537.764.763, Ont décidé la nomination de Monsieur Alexis MENIEL, demeurant à PARIS (75007), 17 rue de Beaune et de Madame Justine MENIEL, demeurant à STRASBOURG (67000), 9 rue des Dentelles en qualité de co-gérants à compter du 2 novembre 2024 sans limitation de durée, en remplacement de Monsieur Philippe MENIEL. Les articles 7 et 11 des statuts sont modifiés corrélativement. Mention est faite au RCS Strasbourg. Pour avis

OUTDOOR DESIGN

SOCIETE PAR ACTIONS SIMPLIFIEE UNIPERSONNELLE Au capital de 5 000 € Siège social : 1, rue du Bruch 67210 VALFF R.C.S. SAVERNE 925 195 083

Aux termes d'une décision en date du 1er octobre 2024, l'actionnaire unique de la Société susvisée a décidé, à compter de ce jour, de transférer le siège social de la 47A, rue du Général Leclerc à 67210 OBERNAI au 1, rue du Bruch à 67210 VALFF et de modifier en conséquence l'article 4 des statuts. L'actionnaire unique

ELYX

Société par Actions Simplifiée au capital de 100 000 euros Siège social : 1 rue Moulin Goepp 67170 BRUMATH

MODIFICATION

L'assemblée générale extraordinaire réunie le 21 juin 2024 a décidé de modifier la durée de l'exercice social mentionné dans l'article 6 des statuts : Ancienne rédaction L'exercice social commence le 1er juillet et se termine le 30 juin de chaque année. Le premier exercice social sera clos exceptionnellement le 30 juin 2024. Nouvelle rédaction L'exercice social commence le 1er janvier et se termine le 31 décembre de chaque année. Par exception, le premier exercice comprendra le temps écoulé depuis l'immatriculation de la Société au Registre du commerce et des sociétés jusqu'au 31 décembre 2024. Modification au RCS de STRASBOURG Pour avis Le Président

FINANCIERE FELSBOURG

Société à responsabilité limitée au capital de 10 000 euros Siège social : 9 Route d'Eschau 67400 ILLKIRCH-GRAFFENSTADEN RCS STRASBOURG 491 624 771

Aux termes du procès-verbal de décisions unanimes des associés en date du 9 août 2024 et du procès-verbal de la gérance en date du 17 octobre 2024, le capital social a été réduit d'une somme de 4 700,00 euros, pour être ramené de 10 000,00 euros à 5 300,00 euros par rachat et annulation de 470 parts sociales. La modification des statuts appelle la publication des mentions antérieures publiées et relatives au capital social suivantes : ARTICLE 7 - CAPITAL SOCIAL Ancienne mention : "Le capital social est fixé à dix mille euros (10 000,00 euros)." Nouvelle mention : "Le capital social est fixé à la somme de cinq mille trois cent euros (5 300,00 €)." Pour avis La Gérance

SOUDIS

Société par Actions Simplifiée au Capital de 39.000 Euros Siège social : 2, rue de Drusenheim 67620 - SOUFFLENHEIM 801 100 546 RCS STRASBOURG

Aux termes de l'Assemblée des Associés du 25 Juillet 2024, le Président a : - Décidé de nommer, à compter de ce jour, en qualité de Co-Commissaire aux comptes titulaire, Monsieur Patrick DISTEL, né le 3 Mars 1964 à MOLSHEIM (Bas-Rhin), demeurant à SCHILTIGHEIM (67300), 8, rue de la Haye. Décidé de nommer, à compter de ce jour, en qualité de Co-Commissaire aux comptes suppléant, le cabinet « EXCO Strasbourg Audit », société à responsabilité limitée au capital de 3.000 euros, dont le siège est à SCHILTIGHEIM (67300) - 8, rue de la Haye, immatriculée au RCS de STRASBOURG sous le numéro 822 893 277. Pour avis

ADN

Société civile au capital de 1 000 euros Siège social : 1A rue Alexandre Volta 67450 MUNDOLSHEIM 849 318 787 RCS STRASBOURG

Modifications multiples

Aux termes d'une délibération en date du 01/10/2024, l'Assemblée Générale Extraordinaire a décidé - de remplacer à compter du 31/10/2024 la dénomination sociale ADN par SC AM85, et de modifier en conséquence l'article 3 des statuts. - de transférer le siège social de la 1A rue Alexandre Volta 67450 MUNDOLSHEIM au 4 rue des Tilleuls 67790 STEINBOURG à compter du 31/10/2024, et de modifier en conséquence l'article 4 des statuts. Modification sera faite au Greffe du Tribunal judiciaire de STRASBOURG.

SAS T.S.O.

Société par actions simplifiée au capital de 1 000 Euros Siège social : 5 rue des Alliés 67120 MOLSHEIM RCS SAVERNE 824 521 413

Aux termes d'une décision en date du 8/11/2024, l'associé unique : Adécidé d'augmenter le capital social de 9 000 euros pour être porté à 10 000 euros par incorporation de réserves. Les articles 7 et 8 des statuts ont été modifiés en conséquence. Ancienne mention : Capital : 1 000 euros Nouvelle mention : Capital : 10 000 euros Mention sera faite au RCS de SAVERNE Pour avis Le Président

TIBRIA

Société par Actions Simplifiée Au capital de 2 000 euros 3 rue Léon Ungemach 67300 SCHILTIGHEIM 913 421 814 RCS STRASBOURG

Transfert du siège social

Le 12/09/2024, l'AGE a décidé de transférer le siège social au 12 rue de la Part-Dieu 69003 LYON, à compter de ce jour. Radiation au RCS de Strasbourg. Nouvelle immatriculation au RCS de Lyon.

EUROFINS ANALYSES POUR L'ENVIRONNEMENT FRANCE

Société par Actions Simplifiée au capital de 2.132.800 euros 5 rue d'Otterswiller 67700 SAVERNE RCS SAVERNE 422 998 971

Par décision de l'Associé Unique en date du 28/10/2024, il a été décidé de modifier le capital de la société pour le porter de 1.632.800 euros à 2.132.800 euros. En conséquence, les statuts ont été modifiés. Mention sera faite au RCS de SAVERNE.

S.A.R.L. LA FERME SUSPENDUE 1807

Société à responsabilité limitée au capital de 2.140.000 euros Siège social : 17 B Route de Quatzenheim 67117 FURDENHEIM 980 246 102 RCS STRASBOURG

Transfert du siège social

Le 04/10/2024, la gérance de la société a décidé de transférer le siège social de la 17 B Route de Quatzenheim 67117 FURDENHEIM au 13 rue des Eglises 67980 HANGENBIETEN à compter du 04/10/2024. L'article 4 des statuts a été modifié en conséquence. Mention en sera faite au RCS de STRASBOURG.

SCI GLOBAL BUSINESS

Société civile immobilière au capital de 5 000 euros Siège social : 39 rue Paul Ristelhuber 67100 STRASBOURG 948 895 578 RCS STRASBOURG

Transfert du siège social

Le 29.10.2024, l'Assemblée Générale Extraordinaire a décidé de transférer le siège social au 23 rue de la Tanche 67000 STRASBOURG à compter du 29.10.2024. L'article 4 des statuts a été modifié en conséquence. Mention en sera faite au RCS de STRASBOURG.

EUROFINS NDSC POLLUTION FRANCE SAS

Société par Actions Simplifiée au capital de 55.000 euros 5 rue d'Otterswiller 67700 SAVERNE RCS SAVERNE 833 181 464

Par décision de l'Associé Unique en date du 01/11/2024, il a été décidé la nomination de Yann LE HOUDEC, domicilié à PARIS (75010) 251 rue du Faubourg St Martin, en qualité de Président, à compter de la présente décision, en remplacement de Mehdi BATEL Président démissionnaire. Mention sera faite au RCS de SAVERNE.

APPROVED

Société civile immobilière au capital de 500 euros Siège social : 2 Rue d'Italie 67230 BENFELD RCS STRASBOURG TJ 951 970 813

SYMATER

SAS au capital de 14 000 € 37 rue Principale 67170 BILWISHEIM 827 755 850 RCS STRASBOURG

Modification de l'objet social

Par décision du 18/10/2024, l'associé unique a décidé d'étendre l'objet social aux activités suivantes : En France et à l'étranger, directement ou indirectement, l'achat, la vente de tous produits alimentaires. L'article 2 des statuts a été modifié en conséquence. Mention en sera faite au RCS de Strasbourg.



**RADIATION**

**CONSEILS ET APPLICATIONS JURIDIQUES**  
Société d'Avocats  
15 rue du Parc  
67205 OBERHAUSBERGEN  
Tél. 03 88 56 91 74  
Fax 03 88 56 91 68

**WERLING ASSOCIATES**  
Société par actions simplifiée en liquidation au capital de 1.000 euros  
Siège social : 3 rue de Kleinatzenheim 67370 REITWILLER  
RCS STRASBOURG 818.254.757 (2016B283)

L'Assemblée Générale Mixte réunie le 28/06/2024 a décidé la dissolution anticipée de la Société à compter du 30/06/2024 et sa mise en liquidation amiable sous le régime conventionnel dans les conditions prévues par les statuts et les délibérations de ladite assemblée.

Elle a nommé comme liquidateur, M. Jean-Michel WERLING, demeurant 3 rue de Kleinatzenheim 67370 REITWILLER, pour toute la durée de la liquidation, avec les pouvoirs les plus étendus tels que déterminés par la loi et les statuts pour procéder aux opérations de liquidation, réaliser l'actif, acquitter le passif, et les a autorisés à continuer les affaires en cours et à en engager de nouvelles pour les besoins de la liquidation.

Le siège de la liquidation est fixé au 3 rue de Kleinatzenheim 67370 REITWILLER

C'est à cette adresse que la correspondance devra être envoyée et que les actes et documents concernant la liquidation devront être notifiés.

L'article 5 des statuts relatifs à la durée de la Société a été modifié en conséquence.

Les actes et pièces relatifs à la liquidation seront déposés au RCS de STRASBOURG.

Pour publication légale, Avocat

**FIBA**  
EXPERTS-COMPTABLES, COMMISSAIRES AUX COMPTES  
CONSEILS EN ÉCONOMIE D'ENTREPRISE

**FIBA HAUT RHIN**  
9, croisée des Lys  
68300 SAINT LOUIS  
droitdesaffaires@groupe-fiba.fr

**RACING TOOL STORE**  
Société par actions simplifiée  
Société en Liquidation  
au capital de 10 000 euros  
Siège social :  
8 Rue du Commerce  
67240 OBERHOFFEN-SUR-MODER  
RCS STRASBOURG 808 138 572

**Dissolution**

Aux termes du procès-verbal du 27.09.2024, les associés ont décidé la dissolution anticipée de la Société à compter du 27.09.2024 et sa mise en liquidation.

L'assemblée générale susvisée a nommé comme Liquidateur Madame Anne COLOMBEL, demeurant 113 Bis Route de Strasbourg - 67500 HAGUE-NAU, avec les pouvoirs les plus étendus pour réaliser les opérations de liquidation et parvenir à la clôture de celle-ci.

Le siège de la liquidation est fixé 8 Rue du Commerce - 67240 OBERHOFFEN-SUR-MODER, adresse à laquelle toute correspondance devra être envoyée, et, actes et documents relatifs à la liquidation devront être notifiés.

Le dépôt des actes et pièces relatifs à la liquidation sera effectué au greffe du tribunal de Strasbourg.

Mention sera faite au RCS Strasbourg

**Siera**  
EXPERT-COMPTABLE DIGITAL

**AILIA BUREAU D'ETUDES**  
SOCIETE PAR ACTIONS SIMPLIFIEE  
AU CAPITAL DE 10 000 EUROS  
SIEGE SOCIAL :  
26 RUE PRINCIPALE  
67112 BREUSCHWICKERSHEIM (BAS-RHIN)  
SIEGE DE LIQUIDATION :  
12 RUE PRINCIPALE  
67112 BREUSCHWICKERSHEIM (BAS-RHIN)  
453472730 RCS STRASBOURG

**Clôture de liquidation**

L'Assemblée Générale Ordinaire réunie le 21 octobre 2024 au 1, Rue de Copenhague 67300 SCHILTIGHEIM (chez SIERA) a approuvé le compte définitif de liquidation, déchargé Monsieur Christian BERNHARDT, demeurant 12, Rue principale 67112 BREUSCHWICKERSHEIM, de son mandat de liquidateur, donné à ce dernier quitus de sa gestion et constaté la clôture de la liquidation à compter du jour de ladite assemblée.

Les comptes de liquidation sont déposés au greffe du Tribunal de commerce de STRASBOURG, en annexe au Registre du commerce et des sociétés et la Société sera radiée dudit registre.

**ANNONCES LÉGALES**  
VOS PUBLICATIONS EN QUELQUES CLICS!  
Réservez votre espace maintenant

**CONFIEZ-NOUS**  
VOS ANNONCES LÉGALES  
SUR TOUTE LA FRANCE

annonce@est-agricole.com

**fidac**

**FIDAC**  
Fiduciaire d'Audit  
et de Consultants Juridiques  
Société d'Avocats  
Conseil en droit fiscal  
32 rue du 22 Novembre  
67000 STRASBOURG  
Tél. 03 88 32 14 15

**RENOVATION 3D**  
Forme : SARL société en liquidation  
Capital social : 100 euros  
Siège social : 22 Rue DU FRENE  
67300 SCHILTIGHEIM  
832104624 RCS de Strasbourg

**Clôture de liquidation**

Aux termes de l'AGO en date du 31 juillet 2024, les associés ont approuvé les comptes de liquidation, donné quitus au liquidateur Monsieur Aynhan DOGANAY demeurant 20 Grand Rue, 67620 Soufflenheim et prononcé la clôture de liquidation de la société.

La société sera radiée du RCS du Strasbourg.

Le liquidateur

**ELLAUDEZ**  
Société à responsabilité limitée  
au capital de 500 euros  
Siège social : 16 rue d'Ankara / Quai  
des Alpes - 67000 STRASBOURG  
RCS STRASBOURG 927 731 596

**Dissolution**

Aux termes des décisions de l'associé unique du 31/10/2024, il a été décidé la dissolution anticipée de la Société à compter du même jour et sa mise en liquidation.

Il a été nommé comme liquidateur M. Denis ZEYER, 3A rue du Denier - 67400 ILLKIRCH GRAFFENSTADEN, avec les pouvoirs les plus étendus pour réaliser les opérations de liquidation et parvenir à la clôture de celle-ci.

Le siège de la liquidation est fixé au siège social, adresse à laquelle toute correspondance devra être envoyée, et, actes et documents relatifs à la liquidation devront être notifiés.

Le dépôt des actes et pièces relatifs à la liquidation sera effectué au Tribunal judiciaire de STRASBOURG.

Pour avis.

Le Liquidateur.

**TANIA D**  
SARL au capital de 10 000 euros  
Siège social : 2 rue du Marché  
67210 OBERNAI  
Siège de liquidation : 4 rue de la Caserne  
67150 ERSTEIN  
803106301 RCS SAVERNE

**Dissolution**

Le 31/10/2024, l'AGE a décidé la dissolution anticipée de la société à compter du même jour. L'AGE a mis fin à la fonction de gérante de Mme Tania DEIBER demeurant 4 rue de la Caserne 67150 ERSTEIN, et l'a nommé Liquidateur à partir du 31/10/2024. Le siège de liquidation a été fixé au 4 rue de la Caserne 67150 ERSTEIN, c'est à cette adresse que les actes et documents concernant la liquidation devront être notifiés.

Le dépôt des actes et pièces relatifs à la liquidation sera effectué au greffe du Tribunal Judiciaire de SAVERNE.

Mention sera faite au RCS de SAVERNE.

**NOTAIRES, AVOCATS, EXPERTS-COMPTABLES**

**Saisissez vos annonces en ligne**

- ✓ GAIN DE TEMPS
- ✓ ATTESTATION DE PARUTION 24h/24
- ✓ DEVIS À LA SAISIE
- ✓ AVANTAGES COMMERCIAUX

Tél. 03 88 56 90 70 · annonce@est-agricole.com

**L'EST agricole et viticole**

**ABONNEZ-VOUS !**

Grâce à nos équipes, découvrez dans le journal et sur internet des contenus pratiques et techniques que vous ne retrouverez nulle part ailleurs.

**TARIFS 2024**

Abonnez-vous en ligne : [www.est-agricole.com](http://www.est-agricole.com) - Rubrique Abonnements



**L'EST agricole et viticole**

**cultivar**

**viti**

**SITEVI**

À renvoyer à : **L'Est Agricole et Viticole**  
6 rue de La Haye - CS 90045  
67014 STRASBOURG Cedex  
Tél. 03 88 56 90 70  
abonnement@est-agricole.com

J'opte pour le prélèvement automatique, merci de bien vouloir compléter l'IBAN et le BIC ci-dessous

IBAN (FR) \_\_\_\_\_

BIC \_\_\_\_\_

Je ne souhaite pas que mes données soient collectées et traitées par L'Est Agricole et Viticole afin de permettre au journal de me proposer un contenu proche de mes attentes.

Je règle par Carte Bancaire

\_\_\_\_\_  
\_\_\_\_\_  
Expire le \_\_\_\_\_ Le cryptogramme (3 derniers chiffres présents au dos)

Date : \_\_\_\_\_ Signature : \_\_\_\_\_

Nom \_\_\_\_\_

Prénom \_\_\_\_\_

Adresse \_\_\_\_\_

Code postal \_\_\_\_\_ Commune \_\_\_\_\_

E-mail \_\_\_\_\_  
Obligatoire pour l'accès aux services numériques

Portable \_\_\_\_\_

Date de naissance \_\_\_\_\_

Profession \_\_\_\_\_

Type de production \_\_\_\_\_

Surface en ha de l'exploitation \_\_\_\_\_

**2 propositions s'offrent à vous :**

**52 numéros de L'Est Agricole et Viticole**

+ le PDF du journal + 6 numéros en version numérique de Viti ou Cultivar + dossiers spéciaux + newsletter + accès à 200 outils aide à la décision + accès web à certains articles

Je choisis mon supplément :

**cultivar** L'EST agricole et viticole

OU

**viti** (cochez l'offre souhaitée)

120€

**52 numéros de L'Est Agricole et Viticole**

+ le PDF du journal + 6 numéros en version numérique et papier de Viti ou Cultivar + dossiers spéciaux + newsletter + accès à 200 outils aide à la décision + accès web à certains articles

Je choisis mon supplément :

**cultivar** L'EST agricole et viticole

OU

**viti** (cochez l'offre souhaitée)

133€

Une facture acquittée vous sera automatiquement adressée par retour de courrier.

Offre valable en France Métropolitaine jusqu'au 31/12/2024. Taux de TVA : 2,10 %. Conformément à la réglementation en vigueur, vous disposez d'un droit d'accès, rectification, opposition, portabilité, limitation et suppression de vos données personnelles à tout moment. En souscrivant à cette offre d'abonnement vous acceptez nos CGV accessibles sur notre site internet [www.est-agricole.com](http://www.est-agricole.com) - Les données collectées sont conservées pour la durée nécessaire à leur traitement. Pour toute question relative à l'exercice de vos droits et notre politique de confidentialité vous pouvez vous adresser à : [rgpd@est-agricole.com](mailto:rgpd@est-agricole.com)